



Communiqué de presse

Les eaux usées brutes et le ruissellement toxique polluent les lacs et les rivières de l'Ontario

La perte continue des zones naturelles qui filtrent la pollution aggrave le problème

TORONTO, le 13 novembre 2018. – Le gouvernement de l'Ontario permet toujours que les débordements d'eaux usées brutes dans les lacs et les rivières de l'Ontario se poursuivent à un rythme alarmant, indique le nouveau rapport de la commissaire à l'environnement de l'Ontario, Dianne Saxe. Le rapport sur la protection de l'environnement de 2018, *Retour aux sources*, explique comment les eaux de l'Ontario deviennent empoisonnées par les eaux usées et le ruissellement nocif chargé d'engrais et de sels de voirie.

La commissaire affirme qu'il est incroyable qu'en 2018, le gouvernement permette à autant d'immondices de se retrouver dans nos lacs et nos rivières. Elle ajoute que les Ontariens utilisent les plans d'eau pour passer du temps en famille, pour se baigner et pour pêcher et conclut en disant que ces plans d'eau et leurs rivages sont essentiels à la riche biodiversité de la province ainsi qu'à ses résidents.

En 2017-2018, il y a eu 1 327 débordements d'eaux usées brutes dans les plans d'eau du Sud de l'Ontario, dont 766 provenaient des 57 réseaux d'égouts unitaires municipaux désuets. La commissaire renchérit en expliquant que les normes provinciales sur les déchets industriels toxiques rejetés dans les cours d'eau de la province ont été établies il y a 25 ans et qu'elles sont vraisemblablement dépassées.

Elle se dit également très préoccupée par le manque d'engagement de la province à poursuivre le financement du programme de protection des sources d'eau de l'Ontario. Ce programme s'attaque aux centaines de menaces importantes qui pèsent contre les sources d'eau potable municipales de l'ensemble de la province. Il a été mis sur pied dans le cadre des mesures prises par le gouvernement des suites de la tragédie de l'eau contaminée à Walkerton il y a de cela 18 ans.

Selon la commissaire, cette tragédie nous a permis de prendre conscience de l'importance de demeurer vigilants en ce qui a trait à la protection des sources d'eau potable. Elle affirme que ce n'est pas le moment pour le gouvernement de délaisser la protection des sources d'eau.

L'agriculture et l'aménagement continuent de détruire les terres humides et les terres boisées. Ces terres contribuent à filtrer les polluants de l'eau, à réduire le risque d'inondation, à protéger le sol contre l'érosion, à filtrer l'air et à fournir des habitats vitaux pour bon nombre des espèces en péril de l'Ontario. Les fonctions écosystémiques de base nécessitent un couvert forestier de 30 %, mais celui-ci est aussi faible que 3 %

dans certaines parties de la province. Quant aux terres humides du Sud de l'Ontario, les trois quarts ont désormais disparu. Dans certaines zones du Sud-Ouest de l'Ontario, il reste si peu de terres humides et de terres boisées que le risque d'inondation est considérable. Le gouvernement devrait encourager les propriétaires fonciers à protéger ces terres en augmentant l'allègement de la taxe et en simplifiant les formalités administratives.

Les maladies de la faune peuvent avoir de graves répercussions sur la biodiversité, la santé humaine et l'économie. La maladie débilante chronique est à nos portes et afflige maintenant nos chevreuils. Le rapport de la commissaire souligne également le bon travail du Conseil de la biodiversité de l'Ontario à faire rapport sur la biodiversité. Le gouvernement se sert beaucoup du travail ainsi effectué pour justifier le sous-financement de ses propres efforts, sans toutefois avoir participé en ce qui concerne le maigre financement qui lui avait été demandé.

Elle affirme d'ailleurs que de petits changements peuvent améliorer la protection des eaux, des terres humides, des terres boisées et des espèces sauvages de l'Ontario. De plus, son rapport suggère des solutions concrètes, dont plusieurs sont relativement peu coûteuses et entraîneraient des résultats concrets.

Les volumes 1 à 4 du rapport *Retour aux sources* ainsi que les bulletins de la CEO sur l'application de la CDE peuvent être consultés à l'adresse eco.on.ca.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou une entrevue, veuillez communiquer avec :

Michael Zupanic
Coordonnateur, communications et relations externes
416 325-3371
media@eco.on.ca

Also available in English

*La **commissaire à l'environnement de l'Ontario** est une agente indépendante de l'Assemblée législative de l'Ontario qui doit faire rapport sur les progrès gouvernementaux en matière de protection de l'environnement, de changement climatique et d'économie d'énergie. La CEO est l'agente de garde environnementale de la province et protège les droits environnementaux des Ontariens.*